

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 8 OCTOBRE 2020

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 8 octobre 2020*

Aujourd'hui, à quinze heures quarante, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 35 Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l'information géospatiale
- n<sup>o</sup> 50 Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.